

Si rien ne bouge en France dans les cinq ans je demande ma mutation à Genève

Ce billet souhaite avant tout saluer l'action du SEM qui, dans le cadre des MITIC, favorise les SOLL au sein du DIP. Gageons cependant que si vous n'êtes pas familier avec le système éducatif genevois, cette introduction risque de vous apparaître bien énigmatique !



Le [DIP](#), c'est le Département de l'Instruction Publique du [Canton de Genève](#) et le [SEM](#), le Service Écoles-Médias chargé de la mise en œuvre de la politique du Département dans le domaine des Médias, de l'Image et des Technologies de l'Information et de la Communication, autrement dit les MITIC.

Mais l'acronyme le plus intéressant est sans conteste les SOLL puisqu'il s'agit rien moins que des Standards Ouverts et des Logiciels Libres.

En mars dernier en effet le SEM a élaboré [un plan de déploiement 2009-2013](#) sur cinq ans des postes de travail pédagogiques (autrement dit les ordinateurs des élèves^[1]) qui présente la particularité d'être peu ou prou... exactement **ce qu'il nous faudrait** à nous aussi en France ! [Lecture](#) chaudement recommandée.

L'objectif du présent plan de déploiement est de parvenir d'ici la rentrée 2013 à doter les écoles d'un poste de travail fonctionnant uniquement sous GNU/Linux, dans sa distribution Ubuntu.

Impressionnant non ! Proposez aujourd'hui la même chose de l'autre côté de la frontière et c'est le tremblement de terre (assorti d'une belle panique du côté des « [enseignants innovants](#) » de [Projetice](#), du [Café pédagogique](#) et de [Microsoft](#)) !

Mais ainsi exposé, il y a un petit côté radical à nuancer :

Le solde constitue les exceptions pour lesquelles il n'aura pas été possible de trouver une solution ou pour lesquelles les systèmes propriétaires restent manifestement mieux adaptés au métier.

Et comment ne pas souscrire à ce qui suit (que je m'en vais de ce pas imprimer et encadrer dans ma chambre) :

Il s'agit en fait d'opérer un changement de paradigme : aujourd'hui, le standard est Windows, l'exception MacOS. Demain, le standard sera GNU/Linux, les exceptions MacOS et Windows.

Tout est dit ou presque. Ce n'est ni un désir, ni une prédiction, c'est à n'en pas douter le choix technologique d'avenir de nos écoles. Et plus tôt on prendra le train en marche, mieux ça vaudra.

Je n'ai pu résister à vous recopier intégralement la première page du plan tant elle est pertinente et pourrait se décliner partout où l'on analyse sérieusement la situation.

Depuis 2004, l'État de Genève a annoncé son intention d'orienter progressivement son informatique vers les standards ouverts et les logiciels libres (SOLL).

Cette décision est motivée par la prise de conscience que « l'information gérée par l'État est une ressource stratégique dont l'accessibilité par l'administration et les citoyens, la pérennité et la sécurité ne peuvent être

garanties que par l'utilisation de standards ouverts et de logiciels dont le code source est public ».

Un intérêt économique est aussi présent : diminution des dépenses de licences bien sûr, mais également en favorisant les compétences et les services offerts par des sociétés locales plutôt que de financer de grands comptes internationaux.

Dans le domaine de l'informatique pédagogique, l'intérêt pour les SOLL est bien antérieur. En effet, les logiciels libres offrent pour l'éducation des avantages spécifiques, en plus des avantages communs à tous les secteurs de l'État. Ces logiciels permettent de donner gratuitement aux élèves les outils utilisés en classe et donc de favoriser le lien entre l'école et la maison ; ils offrent un apprentissage affranchi de la volonté des grands éditeurs de créer des utilisateurs captifs ; et la large communauté qui s'est développée autour des SOLL produit des solutions de qualité adaptées aux besoins de l'éducation.

La question des ressources pédagogiques est également au centre de cette problématique. S'appuyant sur le fonctionnement collaboratif propre au logiciel libre, il s'agit de mettre à disposition des enseignants et des élèves des environnements numériques technologiques performants à même de valoriser les contenus créés par les enseignants, de leur offrir la possibilité de les partager et de les échanger tout en protégeant les auteurs.

Conscient de ces enjeux, le DIP a validé en juin 2008 une directive formalisant sa décision « d'orienter résolument son informatique tant administrative que pédagogique vers des solutions libres et ouvertes ». La responsabilité de cette démarche a été confiée au SEM.

On peut toujours qualifier la Suisse de « neutre » et « conservatrice » mais certainement pas pour ce qui concerne

les TICE du côté de Genève !

L'excellente [directive](#) dont il est question à la fin de l'extrait, nous en avons longuement parlé dans [un billet dédié](#) du Framablog. On notera qu'il est également questions des ressources pédagogiques, évoquées (malheureusement en creux) lors du billet [L'académie en ligne ou la fausse modernité de l'Éducation nationale](#).

Vous me direz peut-être que cette belle intention ne se décrète pas. Et vous aurez raison ! Mais on en a pleinement conscience et c'est aussi pour cela qu'on se donne du temps, cinq ans, en commençant progressivement par quelques écoles pilotes.

Comme lors de tout changement, la transition vers un poste de travail logiciels libres va susciter des oppositions importantes, liées à des critères objectifs ou à des craintes non fondées. Pour assurer la réussite du projet, il conviendra donc d'identifier les risques et de mettre en œuvre les moyens de les réduire.

Les principaux risques identifiables dès maintenant sont les suivants :

- résistance au changement des utilisateurs parce que celui-ci demande un effort d'apprentissage et d'adaptation ;*
- habitudes acquises lors de la formation (notamment universitaire) d'utiliser certains produits propriétaires, même si ceux-ci sont onéreux et parfois moins performants ou pratiques ;*
- difficultés à récupérer les contenus déjà réalisés avec les nouveaux logiciels proposés ;*
- difficultés à échanger les documents entre l'environnement mis à disposition par le DIP et les divers environnement acquis dans le domaine privé (même si les logiciels libres*

peuvent gratuitement être installés à domicile) ;

– ressources insuffisantes pour accompagner le changement et assurer une aide locale aux utilisateurs ;

– manque de clarté des objectifs de l'Etat dans le domaine des SOLL et impression que le DIP fait cavalier seul (ou, plus grave, renoncement de l'Etat à ses objectifs) ;

Et pour se donner le maximum de chances de franchir l'obstacle :

Dans la plupart des cas, la réponse aux préoccupations décrites passe par un effort d'information et de formation. Il faudra en particulier :

– rendre très clairement lisibles les objectifs de l'Etat et du DIP ;

– assurer lors de chaque migration une réelle plus-value pour les utilisateurs, soit pour la couverture des besoins, soit dans la mise à jour et la maintenance du poste, soit pour le support et la maintenance ou encore l'autoformation en ligne ;

– être en mesure d'apporter une aide spécifique, personnalisée, locale, efficace et rapide pour résoudre les problématiques soulevées.

Le plan décrit dans ce document est évolutif. Il pourra être adapté en fonction des opportunités ou difficultés rencontrées au sein du périmètre concerné, ou en fonction de l'évolution du contexte (politique des éditeurs de logiciels, modification des orientations globales de l'Etat, etc.).

Face à ce types d'initiatives, vous pouvez être certain que la politique de certains éditeurs, que l'on ne nommera pas, va évoluer, et évoluer dans le bon sens (ce n'est pas autrement

que s'y prend [le Becta](#) en Angleterre).

Et pour conclure :

Le but visé par la transition vers les standards ouverts et les logiciels libres consiste en premier lieu à améliorer la qualité et la pérennité des outils informatiques mis à la disposition de l'enseignement.

Les avantages sont évidents dans une perspective globale. Vue du terrain, la réalité est nettement plus nuancée étant donné l'effort personnel que demande le changement d'habitudes et de moyens.

C'est la raison pour laquelle la compréhension par chacun des enjeux est essentielle, de même que la qualité de l'accompagnement qui devra soutenir la démarche.

Voilà une démarche que nous allons suivre de près.

Si vous voulez mon humble avis, on serait bien inspiré d'inviter nos amis du SEM au prochain Salon de l'Éducation à Paris, avec le secret espoir d'être remarqués par notre ministre et ses experts conseillers.

PS : La source de ce billet provient de l'article [Écoles : l'informatique en logiciels libres](#) du quotidien suisse indépendant Le Courrier, qui cite souvent le directeur du SEM Manuel Grandjean : « On ne va pas changer une Ferrari pour une 2CV juste parce qu'elle est open source » ou encore « Le travail d'enseignant intègre largement la collaboration et la mise en commun de ressources (...) On est véritablement dans une défense du bien commun ».

Notes

[1] Crédit photo : [Broma](#) (Creative Commons By)